

Les élèves de CE2 des écoles champenoises passent l'évaluation du permis piéton !

Ce vendredi, les élèves de **CE2 des écoles du Stade, du Centre et Duhamel à Champagne-sur-Oise** ont passé l'évaluation du permis piéton, étape finale d'un dispositif de sensibilisation à la sécurité routière.

Cette initiative, menée en collaboration avec la [Police Municipale](#) et les enseignants, a pour objectif de renforcer la **sécurité des enfants dans l'espace public**, en leur apprenant les bons comportements à adopter en tant que piétons.



L'évaluation s'est déroulée en présence de **deux agents de la Police Municipale**, qui portent cette action depuis plusieurs années, de **Monsieur Pascal Vauzelle**, 3^e adjoint délégué aux Travaux, Voiries, Assainissement, Environnement et à la Sécurité, ainsi que de **Monsieur Christian Mahé**, IDSR (Intervenant Départemental de Sécurité Routière).

Avant de passer cette évaluation, les élèves ont bénéficié de **1 à 1h30 de formation**, comprenant :

- L'apprentissage des **panneaux de signalisation de la ville**,
- Des **mises en situation concrètes**,
- La création d'un **nouveau parcours pédagogique sur Champagne-sur-Oise (nouveau)**,
- Ainsi que des **échanges avec la Police Municipale** autour de leurs habitudes et comportements, notamment lors des déplacements avec leurs parents.

À l'issue de cette formation, les élèves ont répondu à une **évaluation composée de 12 questions**. Pour obtenir le permis piéton, une **moyenne de 6** est nécessaire. En cas de résultat insuffisant, les enfants auront la possibilité de **repasser l'évaluation**.

Monsieur Pascal Vauzelle souligne le caractère « *ludique et sympa pour les enfants. C'est à cet âge que l'apprentissage commence !* ».

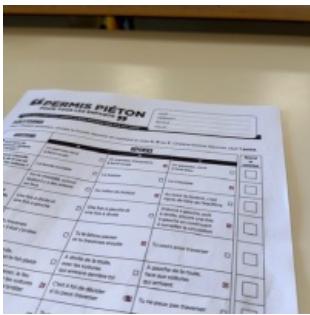
De son côté, la Police Municipale met en avant les **très bons retours des parents et des associations de parents d'élèves**.

Comme le rappelle Jérémy, agent de la Police Municipale : « *On le voit, les habitudes sont déjà là, notamment le matin en traversant la chaussée avec les agents de la Police Municipale.* »

La **remise officielle des permis piétons** aura lieu au **printemps, en avril ou mai**.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale de **prévention et de sécurité à Champagne-sur-Oise**, avec le **permis vélo**, le **permis piéton**, et d'autres initiatives à venir à destination des enfants !









Contact

Service Communication - Mairie de Champagne sur Oise
8 bis Place du Général de Gaulle,
95660 Champagne sur Oise
servicecommunication@villedechampagne.fr
01.84.74.58.76